



CERFRANCE Poitou-Charentes se prépare à un tournant majeur dans ses activités

lundi 27 décembre 2021, par [lpe](#)

Gilles Gault, directeur général de l'association de gestion, conseil et expertise comptable CERFRANCE Poitou-Charentes prépare ses équipes à faire face à la révolution de la facturation électronique dans les entreprises, imposée par la loi à partir de 2024.

Si la mesure vient d'être repoussée de 18 mois, l'obligation pour toutes les entreprises de se plier à la facturation électronique à l'horizon 2026 va néanmoins engendrer quelques bouleversements à la fois pour les entrepreneurs mais aussi pour leurs conseils. Dès le 1er juillet 2024, les TPE en BtoB assujetties à la TVA

devront être capables de recevoir des factures électroniques et au 1er janvier 2026 d'en émettre. CERFRANCE Poitou-Charentes, qui accompagne quelques 13000 clients TPE PME sur son territoire, s'y prépare.

« Quand on sait qu'un très grand nombre de nos clients entrepreneurs gèrent encore factures, et autres documents exclusivement sous la forme papier, cette échéance représente une véritable gageure », souligne Gilles Gault qui, en plus de 30 ans de carrière, n'avait jamais connu telle révolution. « Nous allons devoir réinventer certains de nos métiers, nous former, mais surtout fournir à nos clients les outils les plus intuitifs possibles, qu'ils puissent piloter leur activité facilement aussi depuis leur smartphone ! »

L'avantage c'est que **CERFRANCE, c'est un réseau de 57 entités régionales** qui a pour habitude de jouer collectif à chaque réforme. Pour celle-ci, il met déjà en émulation toutes ses ressources pour être fin prêt au moment voulu.

« Cette réforme européenne nous pousse à innover, à repenser nos métiers mais elle va aussi nous permettre de suivre en temps réel l'évolution de l'activité de nos clients, pour être encore plus présents à leurs côtés. »

A terme, cette obligation devrait générer des économies aux entreprises car **on estime à environ 10 € le coût de création d'une facture papier aujourd'hui.**

Demain, avec le digital, la note devrait descendre au dessous d'1 €. Un système aussi plus transparent pour les administrations des pays européens, limitant ainsi les fraudes, notamment à la TVA.

Des investissements immobiliers en Vienne et en Charente-Maritime

En parallèle de cette révolution numérique, CERFRANCE Poitou-Charentes poursuit la rénovation de ses agences, l'organisation de ses équipes, au plus près du terrain. Après l'inauguration récente de celle de La Crèche ([lire notre article](#)), c'est à Vouillé, dans la Vienne, que devrait être inauguré un nouveau site d'ici

quelques mois. « *L'agence de Latillé n'était plus adaptée à nos activités. A Vouillé, nous allons pouvoir nous installer à proximité de l'axe Poitiers-Parthenay, dans une zone artisanale.* »

A Poitiers, les bureaux actuellement occupés par CERFRANCE au sein de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat vont être agrandis.

Quant à La Rochelle, pour plus de commodité, les bureaux CERFRANCE seront prochainement tous regroupés à l'agence d'Aytré.

Un accompagnement spécifique pour chaque métier

Une organisation qui se réalise aussi en parallèle d'un travail sur des offres sectorielles pour répondre aux enjeux des professionnels du bâtiment, de la viticulture, de la coiffure, de la filière équine (très présente sur la façade ouest), des métiers de la Mer (CERFRANCE Poitou-Charentes est partenaire de NAUTIL Mer et Gestion qui accompagne plus de la moitié des professionnels de la mer en France).

Pour répondre à ces défis, **une quarantaine de postes sont à pourvoir actuellement en Poitou et Charentes**. Ils viendront compléter les 680 en place.

Plus : www.poitoucharentes.cerfrance.fr



Publi-information à retrouver [dans notre magazine de l'hiver](#).